

## APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gare de Montauban Ville Bourbon (82 000)

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire portant sur un emplacement commercial.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

### I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Descriptif de l'emplacement : Un emplacement commercial situé dans l'aile droite de la gare et d'une surface totale d'environ 125 m<sup>2</sup>.

Cet emplacement est actuellement non exploité.

Les candidats souhaitant manifester un intérêt devront faire une proposition d'activité à exercer sur l'emplacement.

Durée de l'occupation : 7 ans

### II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions à l'adresse courriel suivante [mbourhis@retail-connexions-sncf.fr](mailto:mbourhis@retail-connexions-sncf.fr).

Seules les demandes adressées par courriel seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette demande devra comporter une adresse électronique, un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : **31 octobre 2018 à 16h00.**

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

SNCF Mobilités aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.